

AVANT-PROPOS

Protection sociale, discrimination professionnelle entre hommes et femmes, mondialisation et emploi sont au sommaire de la présente livraison de la *Revue*. S'inscrivant dans l'esprit du programme de l'OIT en faveur du travail décent, le premier article montre, par des exemples concrets, qu'il est possible, avec des méthodes novatrices, d'étendre la protection sociale aux travailleurs du secteur informel dans les pays en développement. Le deuxième article propose une analyse empirique des inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes dans le secteur moderne au Mali. Le suivant est un plaidoyer pour une normalisation internationale face à la multiplication des codes de conduite, plus ou moins cohérents, adoptés par les entreprises multinationales. L'exemple du Maroc, exposé dans le dernier article, est riche d'enseignements sur la politique de l'emploi à mener face à la montée du chômage des jeunes diplômés.

Le projet de l'OIT en faveur du travail décent suppose l'universalité de la sécurité sociale¹. Dans les faits, on en est loin: dans le monde, une personne sur cinq dispose d'une couverture sociale suffisante; une sur deux n'en a aucune. Dans les pays en développement, couverture et protection sociales dépendent largement de l'influence des syndicats du secteur public ou des grandes branches industrielles (ce qui se traduit, au mieux, par la protection des seuls syndiqués), ainsi que du niveau de revenu du pays, dont dépend la capacité financière d'étendre la couverture sociale de base². Compte tenu de cette situation, l'auteur, *Wouter van Ginneken*, passe en revue les méthodes qui permettent d'étendre la protection sociale dans les pays pauvres, notamment au bénéfice des travailleurs inorganisés du secteur informel. Il est intéressant de comparer la conception de la sécurité sociale qui sous-tend cet article

¹ Voir Amartya Sen: «Travail et droits», *Revue internationale du Travail* (Genève), vol. 139 (2000), n° 2, pp. 129-139.

² Voir Ethan B. Kapstein et Branko Milanovic: *Income and influence: Social policy making in emerging market economies*, Kalamazoo, W. E. Upjohn Institute for Employment Research, 2003.

(incluant l'accès aux soins de santé) avec la notion de sécurité du revenu qui a récemment été présentée dans le numéro spécial de la *Revue* sur la sécurité socio-économique (qui comprenait la fixation d'un salaire minimum, l'indexation des salaires et l'orientation des politiques fiscales)³.

Dans l'article suivant, *Saliha Doumbia* et *Dominique Meurs* étudient le secteur moderne du Mali pour comprendre les causes des inégalités entre hommes et femmes au travail. Leurs résultats confirment l'universalité et la persistance de la ségrégation professionnelle en fonction du sexe, comme cela avait été constaté dans une contribution précédente de la *Revue* fondée sur une comparaison internationale⁴. Les théories fondées sur le concept de «genre» expliquent pour beaucoup la ségrégation professionnelle en fonction du sexe. L'étude menée au Mali, présentée ici, met l'accent sur les mesures qui peuvent être prises à l'échelle nationale pour jouer sur les facteurs situés du côté de l'offre ou de la demande qui excluent certains travailleurs de certaines professions. Cet article découle d'une étude auprès des établissements et des salariés du secteur moderne au Mali, menée dans le cadre d'un programme d'appui de l'OIT pour l'application de la convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951.

L'accroissement spectaculaire du commerce international et des investissements étrangers directs sont deux des grandes caractéristiques de la mondialisation des années quatre-vingt-dix. Plus de 60 000 entreprises multinationales, avec leurs quelque 500 000 filiales à travers le monde, représentent aujourd'hui le quart du produit mondial et les trois quarts du commerce international. Deux récents articles de la *Revue* ont montré qu'il n'existe pas de preuve à l'appui de la croyance selon laquelle la croissance du commerce international a induit une détérioration des normes du travail ou que les investisseurs étrangers favorisent les pays où ces normes sont les plus faibles⁵. Toutefois, l'article signé ici par *Olivier Boiral* suggère que les codes de conduite, adoptés en réaction aux pressions de la société civile, à l'échelle nationale ou internationale, visent essentiellement à maintenir et à conforter les bénéfices que tirent les entreprises multinationales du commerce et des investissements internationaux. Sans doute ces codes de conduite peuvent-ils révéler une véritable responsabilité sociale des entreprises,

³ Voir *Revue internationale du Travail*, vol. 141 (2002), n° 4 (numéro spécial sur la sécurité socio-économique).

⁴ Voir Richard Anker: «Ségrégation professionnelle hommes-femmes: les théories en présence», *Revue internationale du Travail* (Genève), vol. 136 (1997), n° 3, pp. 343-370.

⁵ Voir Ajit Ghose: «La libéralisation des échanges, l'emploi et les inégalités dans le monde», *Revue internationale du Travail* (Genève), vol. 139 (2000), n° 3, pp. 319-346; et David Kucera: «Normes fondamentales du travail et investissements étrangers directs», *Revue internationale du Travail* (Genève), vol. 141 (2002), n° 1-2, pp. 33-75.

mais ils ne font que rarement référence aux conventions internationales du travail (ainsi, l'examen de 215 codes de conduite n'a relevé aucune référence à ces conventions). Cet article plaide avec vigueur pour l'adoption d'une nouvelle norme internationale sur la responsabilité sociale des entreprises, qui intègre les conventions internationales existantes et établit des mécanismes internationaux indépendants de vérification, de certification et de contrôle de l'application des textes.

Le dernier article, signé *Mohammed Bougroum* et *Aomar Ibourk*, traite de la tâche difficile de créer des emplois dans un marché du travail complexe, celui du Maroc. Les auteurs évaluent les programmes de création d'emplois en vigueur à l'intention des chômeurs diplômés dans les zones rurales. Ils constatent une certaine réussite dans la stimulation de la demande de travailleurs qualifiés et l'amélioration de l'employabilité à destination du secteur privé. Toutefois, l'article montre aussi qu'il existe des pratiques abusives de la part tant des entreprises que des travailleurs bénéficiaires quant à l'utilisation des diverses mesures d'incitations à la création d'emplois prises par l'Etat. Cette étude de cas montre que les politiques de l'emploi doivent s'adresser à l'ensemble du marché du travail et s'attacher à résoudre les problèmes structurels (tels que le développement des infrastructures et les réformes de l'éducation). Les résultats sont particulièrement pertinents pour les pays en développement où la privatisation et la libéralisation des marchés font que la création d'emplois dépend de plus en plus du secteur privé.

La première des trois notices bibliographiques présente un livre qui traite des effets sociaux des réformes du marché du travail et de la protection sociale dans les pays de l'OCDE et les pays en transition. Les changements sont examinés par comparaison avec la période qui s'est étendue de la fin de la seconde guerre mondiale au début des années soixante-dix. Le deuxième ouvrage analysé porte sur les concepts et la théorie de la planification du marché du travail, et démontre la nécessité de réaliser un équilibre entre des méthodes complémentaires, associant modélisation et collecte des bonnes données. Le troisième a pour objet la finance fonctionnelle, sa généalogie, les limites qu'imposent les politiques anti-inflationnistes à son utilisation à des fins anticycliques et ses liens avec la théorie et les politiques du plein emploi.

La rubrique «Livres récents» est éclectique: indicateurs du marché du travail dans l'Union européenne, conjonction de la prospérité économique et de la «fragmentation» sociale en Australie, normes du travail et mondialisation, protection des droits de l'homme, notamment au travail, histoire de syndicalisme au Canada, difficulté de concilier flexibilité et sécurité, la violence comme problème mondial de santé publique.

Quant aux publications du BIT, le lecteur y trouvera de nombreux textes préparatoires ou issus de réunions tripartites, rapports de conférences, recueils de directives pratiques, par exemple, ainsi que des

livres présentant des résultats de recherches. Parmi les nombreux sujets traités: égalité au travail, avenir des services publics, effets sociaux des fusions-acquisitions, activité normative de l'OIT dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail, etc.